



Réanimation de l'Hôpital de Manosque: Problématique

- Contexte:
 - Département: Alpes de Haute Provence (04):
 - le plus étendu de Paca (698.840 ha) et comparable en tous points à celui des Hautes Alpes (05),
 - un des moins peuplé (166.000 Habitants),
 - croissance démographique positive,
 - population vieillissante,
 - très rural et de basse/moyenne montagne,
 - grande dispersion des Populations,
 - mauvais réseau routier et conditions climatique hivernales très rudes,
 - en 2005 lors de la configuration du Territoire Sanitaire, il a été amputé de 27.000 Habitants au profit du 05 sans aucune justification, faisant du 04 le plus petit département sanitaire de Paca.
 - Ville: Manosque
 - 22.483 Habitants (2010) / 25.000 à échéance 2015
 - Croissance démographique: >1% par an (en tête du 04 et dans les toutes premières de Paca) sans compter le Projet "ITER International",
 - Très forte croissance industrielle, économique et sociale,
 - Création d'un nouveau Lycée (700 Elèves dans un premier temps),
 - Création d'une Ecole Internationale (1.000 Elèves à terme)
 - Bassin de Vie de l'Hôpital de Manosque:
 - 64 Communes, dont 6 du Haut-Var (83)
 - 117.000 Habitants (hors évolutions saisonnières)
 - Communes les plus éloignées: Revest du Bion (04) et St Julien le Montagner (83) à plus de ¾ heure de Manosque et plus d'une heure trente du Service de Réanimation Polyvalente (Aix ou Marseille) le plus proche,
- Nouvel Hôpital de Manosque en quelques chiffres:
 - Coût: 82 M€ (théorique)
 - 47.000m² SHOB / 29.540m² SHON
 - 525 Salariés (65 Médecins, 280 Soignants, 70 ASH, 60 Agents Administratifs, 50 Agents de Logistique et Techniques),
 - 6 Blocs Opératoires (pouvant à terme être étendu à 9)
 - 1 Salle de Réveil de 9 lits (pouvant aller jusqu'à 15 lits)
 - 2 Salles d'Accouchement,
 - 2 Salles de pré-travail en gynéco-obstétrique,
 - 241 lits maximum (116 dans l'ancien hôpital) dont 30 lits d'Hémodialyse:
 - 114 de Médecine,
 - 51 de Chirurgie,
 - 19 de Gynéco-Obstétrique
 - 3 d'Observation des nouveau-nés,
 - 8 de Pédiatrie
 - 8 d'Urgences,
 - 8 de Soins Continus Médicaux et Chirurgicaux
 - 9 lits de Salle de Réveil (extensible à 15)
 - 2 tables de Radiologie numérisées,
 - 1 Scanner (dernière génération),
 - 1 IRM (dernière génération)

- Eléments/Chiffres/Statistiques étayant notre légitime revendication Citoyenne:
 - Activités de l'hôpital:
 - Accroissement TOUS LES ANS de l'activité,
 - Urgences 2009: 21.000 passages, dont plus de 250 relevant d'une prise en charge par un Service de Réanimation Polyvalente,
 - Transferts 2008: 122 avec le SAMU 13 et plus de 100 par Ambulance,
 - Près 50% de Fuites Hors Territoire
 - Statistiques / Textes nationaux:
 - Ratio Lits de Réanimation / Population: 0,96 lits / 10.000 Habitants,
 - Obligation d'adosser un Service d'Hémodialyse à un Service de Réanimation.
 - Effets attendus des ratios Nationaux sur le 04:
 - Lits de Réa théoriques pour le Bassin de Vie manosquin: 11 lits
 - Lits de Réa théoriques sur le 04: 16 lits
 - Situation actuelle du 04 / Comparaison entre 04 et 05:
 - 6 lits de Réanimation à Digne (dérogatoire par rapport à la loi 2002-465 du 7 avril 2002) et 2 lits de Surveillance Continue,
 - Déficit de 10 lits de Réanimation dans le 04,
 - 14 lits de Réanimation dans le 05 (8 à Gap et 6 à Briançon)
 - Effets du manque de lits de Réanimation à Manosque et sur le 04:
 - Impossibilité chronique d'envoyer des Patients à Digne,
 - Saturation des Réas du 13 (Marseille / Aix) et impossibilité de rapatrier les Patients avant qu'ils ne puissent intégrer les Services classiques,
 - Envoi des Patients jusqu'aux Réas de Toulon, Avignon, Nice,
 - Service d'Hémodialyse de Manosque: au regard des 120 Patients minimum (du 04, du 05, du 13, du 83 et du 84) qui fréquentent ce Service, on reste à la limite de la légalité en maintenant la dérogation/convention avec la Réanimation d'Aix,
 - Pénalisation (financière et en temps) des Familles qui doivent se déplacer (au pire jusqu'à Nice) pour voir leurs Parents une heure par jour,
 - Surcoûts dus au transport des Patients vers ces Réas (SAMU, SMUR, Hélicoptère),
 - Amplification des phénomènes de pollution dus aux véhicules,
 - Pertes de temps des Médecins qui passent entre 4 et 6 heures au téléphone pour "placer" un Patient et sont indisponibles pour le service.
- Analyse des chiffres, des statistiques et de la situation globale:
 - Au regard des éléments précédents on peut affirmer que:
 - le 04 est:
 - sous doté, il nous manque 10 lits de Réanimation,
 - moins équipé que le 05, bien qu'ayant une configuration géographique identique et plus d'Habitants
 - les Habitants du 04 et du Haut-Var:
 - sont considérés comme des sous-Citoyens,
 - sont victimes d'une perte de chance effective,

En conclusion le Collectif propose:

Que dans le cadre de la loi 2002-465 du 7 avril 2002, **l'ARS Paca autorise immédiatement l'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits avec à minima 4 lits de Surveillance Continue** (la Société des

Réanimations pour sa part préconisant autant de lits de SC que de Réanimation) dans le nouvel Hôpital de Manosque.

Au vu des 250 Patients potentiels annuels et des 120 Patients qui fréquentent le Service d'Hémodialyse, ce Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits sera donc correctement calibrée, ce qui le rendra de fait auto-suffisant et ne pénalisera pas ainsi le fonctionnement global de l'hôpital.

Enfin, ce Service de Pointe au sein de toutes les autres structures composant le nouvel hôpital valorisera ce dernier, le rendra beaucoup plus attractif pour les Médecins, le Personnel Médical et paramédical tout en contribuant à l'aménagement harmonieux de notre département rural.